



# L'informateur

# 26 – le 10 octobre 2013

Bonjour à tous,

Trois sujets.

1. Le barrage
2. Réunion spéciale de l'Assemblée générale au sujet du projet Solifor
3. Le projet Internet

## 1. Le barrage

Ça y est. On démarre les travaux.

Vous trouvez que ça a pris du temps entre le moment où on a décidé de procéder et le moment où les travaux démarrent ? Vous avez bien raison. Vos administrateurs sont exactement du même avis.

Dites-vous bien que lorsqu'on fournit tous les efforts, franchit tous les obstacles, écarte toutes les embûches et endure tous les retards nécessaires à la réalisation d'un seul petit barrage, on comprend beaucoup mieux ce à travers quoi les politiciens doivent passer pour réaliser leurs projets. Et on devient plus indulgent envers ces élus que l'on conspue bien aisément.

On ne vous fera pas la nomenclature des dits efforts, obstacles, embûches et retards. C'est derrière nous. Le contrat est accordé à la firme [Mécanarc](#), de Portneuf. Vous devriez voir de l'activité sur le site à partir de jeudi prochain le 17.

Cela veut dire que vous avez jusqu'au 17 pour utiliser la descente à bateaux en vue de sortir vos embarcations du lac, pour l'hiver. En raison des travaux, la descente sera déplacée temporairement et conséquemment hors d'usage ou sinon, son accès sera complètement obstrué par les équipements de chantier.

Mercredi matin une réunion de planification permettra de fixer la séquence des travaux. C'est à ce moment que l'action commence sur le terrain. Le tout devrait prendre près d'un mois.

Vous prendrez des photos en passant devant le chantier. Mais de l'extérieur seulement, car le chantier est hors limites. Attention, chien méchant...

## 2. Réunion spéciale de l'Assemblée générale au sujet du projet Solifor

Une belle façon de se remettre dans le sujet Solifor, c'est d'aller relire le Bulletin #25, au point 2. Si vous l'avez perdu, vous pouvez le lire directement sur notre site Internet. Suffit de [cliquer ici](#) et le tour est joué. Puis revenez lire ici pour la suite...

Vous l'avez lu ? Parfait. Maintenant, notez un développement important au regard de ce que vous venez de lire. La Société Provancher a accepté de participer au projet Solifor. Cela signifie que tous les propriétaires qui participeront financièrement au projet auront droit à un retour d'impôt au montant de 51% de la somme qu'ils auront versée pour le projet Solifor.

Bon. On vous a dit lors de la réunion annuelle du 8 juin dernier que lorsqu'on aurait tous les détails en main, on convoquerait une réunion des propriétaires pour qu'ensemble, on décide d'aller de l'avant ou non avec ce projet. Ce n'est pas une décision du Conseil d'administration mais une décision de l'Assemblée générale.

Alors c'est **mardi, le 22 octobre, au Centre Lucien-Borne à 19h**, au 100, chemin Ste-Foy à Québec, que nous déciderons. On vous y attend.

D'ici là, nous vous transmettrons un document d'information vous exposant la situation sur le terrain, incluant une présentation photographique, et les propositions de Solifor.

Nous voterons. L'information, c'est l'essence d'un vote éclairé et pertinent. Inutile de dire que tous ceux qui vont assister à la réunion vont voter lumineusement.

## 3. Le projet Internet

On vous disait, parlant du barrage, que les projets prennent du temps à se réaliser. C'est vrai pour l'Internet aussi. L'Internet, ça va diantrement vite quand ça marche mais pour le mettre en marche... c'est plus lent, disons.

On n'a pas cessé de travailler sur le sujet et on a bon espoir d'arriver à une décision d'ici les Fêtes. Mais ne vous méprenez pas. Ce n'est pas notre décision, c'est celle du fournisseur, qui doit décider d'offrir le service. Il y en a trois potentiels.

On pousse.

*Vos administrateurs*  
[www.lacclair.org](http://www.lacclair.org)